

Vaux-Sur-Sûre / La commune est encerclée

Le collège gèle les projets éoliens

Six éoliennes opérationnelles à Sainte-Ode, six autres en construction juste à côté et, enfin, six autres à Villeroux, inaugurées en juin. Difficile de louper ces trois parcs, depuis la nationale 4 ou l'E25.

« *Cela devient costaud !* », résume le bourgmestre de Vaux-sur-Sûre, Yves Besseling (Ensemble). Du coup, le collège a décidé de geler les projets en cours.

Le territoire de la commune ardennaise est coincé entre les deux axes routiers. Et il est convoité par les promoteurs de l'éolien ! Car le plateau a un « potentiel vent » très intéressant. Plusieurs projets sont dans les cartons, à des stades plus ou moins avancés. Le ministre André Antoine (CDH) en avait déjà refusé un, à Jodenville. Un deuxième dossier, situé à proximité de Villeroux 1, avait lui aussi franchi plusieurs étapes : enquête publique, étude d'incidences...

C'est au départ de ce nouveau projet de parc qu'un choix a été opéré au niveau du collège. Certains futurs riverains, notamment dans le village de Chenogne ont réagi négativement, et l'étude d'incidences n'est guère favorable. « *Certains éléments sont très négatifs, comme l'impact sur la plan paysager et sur la migration des oiseaux. Cette analyse nous renforce dans notre position de ne rien précipiter* », observe le bourgmestre. Selon lui, donner un feu vert à un dossier fragilisé ouvrirait la porte « *à un développement anarchique. Nous ne le voulons pas. D'autant qu'un Villeroux 2, là où il était proposé, était probablement le meilleur choix. Mais, aujourd'hui, l'étude d'incidences ne va pas dans ce sens. Or, ailleurs dans la commune, on se trouverait automatiquement à proximité d'un village.* »

Yves Besseling est par ailleurs d'avis que le chiffre de dix-huit éoliennes pourra difficilement être dépassé. L'Urbanisme aurait, de son côté, fixé un cadre duquel on ne devrait pas sortir. Des freins techniques existent également, la capacité de la cabine de Villeroux pour injecter le courant sur le réseau n'étant pas indéfiniment extensible.

L'ESSENTIEL

- Trois parcs de six éoliennes chacun dans la commune de Vaux-sur-Sûre et aux alentours.
- Le territoire de la commune ardennaise est coincé entre les deux axes routiers. Et il est convoité par les promoteurs de l'éolien !
- Vaux-sur-Sûre a beau être dans le vent, trop c'est trop. Son exécutif communal vient de voter un moratoire.

NICOLAS DRUEZ